

## Agrément d'une cellule comptage pour cabines secondaires

### Analyse du dossier

MARQUE	<b>AREVA T&amp;D</b>		
Dénomination des appareils associés	<b>FBA 5 et 6</b>		
Dénomination de la cellule comptage	<b>FBM-B</b>		
Ur	<b>17,5/12 kV*</b>		
Ir cellule comptage (hors TC)	<b>63A</b>	Ith boucle	<b>20/25 kA – 1s</b>
Cellules disponibles	<b>Suivant schéma « M2 »</b>		
Particularités	<b>Fermeture par panneaux boulonnés.          Plombable et cadénassable.          Boules de mise à la terre des parties actives.          Utilisation uniquement en aval d'un combiné interrupteur-fusibles.</b>		
Types de raccordement	<b>Entrée câbles / Sortie câbles</b>		
Arc interne : Catégorie : Appareils associés :	<b>FBA : AA10</b>	Tenue arc interne	
Cellule comptage	<b>AA10 (uniquement avec FBA)</b>		
Catégorie ensemble	<b>comptage en aval d'un combiné : AA10</b>		
Dimensions cel comptage LxPxH mm	<b>500</b>	<b>725</b>	<b>1315</b>
Transformateurs de mesure intégrés dans la cellule	<b>TC DIN dimensions TST27-1 : ALCE ABxx</b> Rapports de transformation disponibles : tous ceux de la TST 27-1		
	<b>TT DIN dimensions TST27-1: ALCE VBxx</b> Rapports de transformation disponibles : tous ceux de la TST 27-1		
Conclusion	<b>Agrément jusque janvier 2010.          Cet agrément concerne la cellule FBA type FBM-B équipée de TT/TC ALCE ayant les caractéristiques de la TST27-1.  <b>ACCORD du GE Matériel du 24.02.2005.</b></b>		
	*la tension 12 kV n'est acceptable que pour les cellules équipées de TT de rapport 5500 ou 6600/V3 / 110/V3.		

**Remarques sur le dossier :**

C o d e	<b>Remarques</b>	
	Code des remarques :	
r e m a r q u e	I : rapport ou document manquant ou non conforme à fournir avant 15/04/04	
	F : précisions apportées insuffisantes	
	R : rapport d'essai manquant ou pas entièrement conforme à la demande mais néanmoins acceptable	
	V : vérification à réaliser par Laborelec.	
	Y : conforme	
	Couleur <b>jaune</b> : qualification provisoire jusque fin juin 2005	
	Couleur <b>bleue</b> : élément non conforme	
<b>ESSAIS</b>		
	<b>Cellule complète</b>	
Y	<b>Diélectrique choc de foudre</b>	rapport L/E LISA-RLE-04-0003/R-JPH
Y	<b>Echauffement</b>	Cellule toujours en aval du combiné fusible donc acceptable sans essai (barres 25x5)
Y	<b>Courte durée</b> (uniquement si en aval d'un disjoncteur)	pas nécessaire, aval combiné
Y	<b>Degré de protection</b>	Rapport L/E LISA-RLE-04-0010/R-JPH.
Y	<b>Cheminement</b>	rapport Siemens 8208
	<b>Ininflammabilité</b>	voir TC/TT. Rapport Siemens 8208
Y	<b>Arc interne</b> : pas d'application pour les cellules en aval d'un combiné interrupteur-fusibles.	pas nécessaire, aval combiné
Y	<b>Pollution</b> suivant CEI 60932	rapport L/E LISA-RLE-04-0001/R-JPH, avec transfos Wattsud mais valable pour Alce (voir Fluokit LRCT Rapport LISA-RLE-04-0002).
Y	<b>Notice d'emploi</b>	Notice EIBBN0004.
Y	<b>Schéma de raccordement</b> (sur face intérieure porte)	Schéma EIBBZ0002.
Y	<b>1 TT(TP) et 1 TC(TI)</b>	Exemplaires témoins déposés à Laborelec
	<b>ESSAIS</b>	<b>Références des rapports ou des notes justificatives figurant au dossier technique et conformes au document TST27-1A - « Interprétation des essais de type – Conditions d'acceptabilité des rapports d'essais. »</b>
Y	<b>Transfo de mesure TC ALCE : AB12</b> ; 12 kV, 10 VA, 100/5, 0,5FS5-10P10 ; rapport d'essai suivant TST27-1	
	Echauffement	essai à 105 A OK ; rapport IPH 1416.0077.3.031
	Tenue aux court-circuit	essai à 25 kA 1s : rapport IPH 1416.0077.3.031 OK mais valable uniquement pour rapports >100/5 (AB24 utilisé pour rapport 50/5)
	Choc de foudre	essai à 95 kV ; rapport L/E LISA-RLE-04-0009/R-JPH sur AB12 500/5 5VA CI 0,2S FS5.
	Détermination des erreurs	rapport IPH 1416.0077.3.031
	Fils incandescent	rapports Siemens 8208 du 10/12/2003
	Décharges partielles	rapport IPH 1416.0077.3.031

<b>Y</b>	<b>Transfo de mesure TC ALCE : AB24 ; 24 kV, 10 VA, 75/5, 1FS5-5P10 ; rapport d'essai suivant TST27-1</b>	
	Echauffement	essai à 90 A OK; rapport IPH 1416.0339.3.095
	Tenue aux court-circuit	essai à 25 kA 1s; rapport IPH 1416.0675.1.395 sur AB24 50/5 5VA C11 FS5
	Choc de foudre	essai à 125 kV OK; rapport IPH 1416.0339.3.095
	Détermination des erreurs	rapport IPH 1416.0339.3.095
	Fils incandescent	rapports Siemens 8208 du 10/12/2003
	Décharges partielles	rapport IPH 1416.0339.3.095
<b>Y</b>	<b>Transfo de mesure TT ALCE : VB12 ; 12 kV, 50 VA cl 0,5 -30 VA cl 3P, 10/√3 kV / 100√3-100√3 V ; rapport d'essai suivant TST27-1.</b>	
	Echauffement	rapport IPH 1416.0531.1.363
	Tenue aux court-circuit	Essai OK; rapport IPH 1416.0531.1.363 + voir VB24
	Choc de foudre	Essai réalisé à 75 kV sous supervision LE le 22.12.2004 sur VB12 15 VA. Rapport LISA-RLE-05-0008-YT.
	Détermination des erreurs	rapport IPH 1416.0531.1.363
	Fils incandescent	rapports Siemens 8208 du 10/12/2003
	Décharges partielles	rapport IPH 1416.0531.1.363
<b>Y</b>	<b>Transfo de mesure TT ALCE : VB24 ; 24 kV, 50 VA cl 0,5 – 45 VA cl 3P, 20/√3 kV / 100√3-100√3 V ; rapport d'essai suivant TST27-1.</b>	
	Echauffement	rapport IPH 1416.0531.1.364
	Tenue aux court-circuit	Essai sur VB24 11000/√3 / 110√3 15 VA cl 0,2, rapport LBE-EMEQ-05-Report-0000016v4
	Choc de foudre	essai à 95 kV sur VB24 15VA 11000/√3 / 110√3 rapport L/E LISA-RLE-04-0035/R-JPH
	Détermination des erreurs	rapport IPH 1416.0531.1.364
	Fils incandescent	rapports Siemens 8208 du 10/12/2003
	Décharges partielles	rapport IPH 1416.0531.1.364